

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 1<sup>er</sup> FEVRIER 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le 1<sup>er</sup> février, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SONTTHONNAX-LA-MONTAGNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. MONACI Fabrice, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 janvier 2021.

Etaient présents : MM MONACI Fabrice, FLEURAT Christian, GINDRE Roland, HARRY Claude, JACQUET Benoit, Mmes ARCHENY Céline, DONZELLE, Annie, IRLES Marie-José PECHINEY Murielle, ZIVKOVIC Pascale.

Etait absente excusée : CHAPON Xavier (pouvoir à MONACI Fabrice)

*Conformément à l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire demande la tenue de la séance du conseil municipal à huis clos.*

*Le conseil municipal, à la majorité absolue, décide que la séance du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février 2021 sera tenue à huis clos.*

**Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du lundi 30 novembre 2020**

**Désignation d'un secrétaire de séance : PECHINEY Murielle**

**1/ NOMINATION DE REFERENTS AMBROISIE**

Par courrier du Préfet de l'Ain, transmis par l'ARS le 4 décembre 2020, il est rappelé le rôle du maire dans la lutte contre l'ambrosie :

- nommer au moins deux référents territoriaux : un élu, un personnel territorial ou un bénévole
- inciter les citoyens à signaler les plants d'ambrosie via la plateforme de signalement ambrosie
- rappeler l'obligation de destruction des foyers
- informer et communiquer sur les problématiques liées à la plante
- végétaliser les espaces nus ou en friche pour concurrencer l'ambrosie.

Un **référent ambrosie** est un élu local et/ou un agent territorial et/ou un bénévole ayant plusieurs rôles de médiation dans la lutte contre l'**ambrosie** : Repérer les zones colonisées et inviter les personnes concernées à agir.

Les référents pourront bénéficier d'une formation leur permettant de répondre aux questions des habitants de la commune sur l'ambrosie et pourront être accompagnés par la FREDON Auvergne Rhône-Alpes pour la gestion des cas complexes.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de nommer comme référents « Ambrosie » :

- Xavier CHAPON,
- Roland GINDRE,
- Claude HARRY,
- Benoit JACQUET,
- Anthony BARRAULT

## **2/ QUESTIONS DIVERSES**

### **2-1 Travail des commissions**

Commission « Finances » : vice-présidente : Muriel PECHINEY :

Réunion à prévoir pour la préparation du budget 2021.

Commission « Urbanisme » : vice-président : Benoit JACQUET

DEMANDE	N° DOSSIER	DEMANDEUR	TYPE DE TRAVAUX	DATE DEMANDE	REPONSE COMMUNE
DP	001 410 20 H0006	MULLER- SCHNERB Jean-Paul	Construction d'une piscine	07/12/2020	ARRETE DE NON OPPOSITION
DP	001 410 20 H0009	SALLE Jean- Pierre	Installation d'une marquise vitrée au- dessus de la porte d'entrée	04/12/2020	ARRETE DE NON OPPOSITION
DP	001 410 20 H0011	ROZIER Christian	Construction d'un abri à voitures ouvert	15/01/2021	ARRETE DE NON OPPOSITION
DP	001 410 20 H0012	MATHIEU François	Construction d'une piscine	15/01/2021	ARRETE DE NON OPPOSITION
DP	001 410 20 H0013	LEMAIRE Francis	Changement et création de fenêtres en façade EST	12/01/2021	ARRETE DE NON OPPOSITION

Commission « Fleurissement, décoration, salle polyvalente » : vice-présidente : Pascale ZIVKOVIC

De nouvelles tables ont été installées à la salle polyvalente.

De nouveaux couverts ont été achetés ainsi que des verres supplémentaires.

Il reste environ une trentaine d'anciennes tables ; huit seront conservées pour la petite salle

Les 24 tables restantes seront mises en vente, en priorité aux habitants de la commune.

Un mot sera distribué dans les boîtes aux lettres et une permanence sera organisée pour la vente d'ici la fin du mois de février.

Commission «Ecole, Jeunes » : vice-présidente : Céline ARCHENY

\* Le prochain conseil d'école du 25 février devra statuer sur l'organisation de la semaine scolaire, (actuellement 4 jours), afin que le conseil municipal puisse délibérer à la prochaine réunion (la dernière délibération du Conseil municipal, sur ce sujet, date de 2018).

\* Cantine / péri scolaire : Protocole sanitaire COVID; les enfants de l'école sont considérés comme faisant partie du même groupe.

\* Grève du 26/01/21: une garderie a été mise en place par la mairie. 5 enfants étaient présents.

Revendications des enseignants : manque de moyens et de reconnaissance des enseignants, encore dégradé en raison de la crise sanitaire, menace de fermeture de classes pour de nombreuses écoles de notre circonscription.

\* Activités scolaires :

Atelier KAPLA (en décembre) animé par un intervenant extérieur, à l'Espace François Berchet  
Projet Jardin en cours (diverses plantations en fonction des saisons)

Piscine en Mars (financement du transport par la mairie) – le centre nautique d'Oyonnax étant fermé pour gros travaux, les séances piscine risquent d'être compromises.

Spectacle de la Compagnie du Bord de l'Eau prévu pour fin février.

Une réunion de la commission « Ecole, jeunes » est prévue le jeudi 18 février prochain.

Commission « Bois, Voirie, Agriculture » : vice-présidente : Annie DONZELLE :

HBA a mis en place "La Bourse Foncière Forestière" sur son territoire, le but étant de faciliter les ventes, achats ou échange de parcelles boisées des propriétaires qui le souhaitent grâce à l'interface "LA FORET BOUGE".

L'ONF nous a proposé un panachage de deux essences d'arbres : pin de Sicile et acacia pour replanter la parcelle "Les Feuillettes" entre Napt et Heyriat.

Le chemin dit "Des Bachats" a été remis en état par l'employé communal et ses heures ont été facturées à la Scierie Ducret.

L'hiver très humide a beaucoup endommagé nos chemins qui vont nécessiter des heures de travail pour l'employé communal mais aussi des matériaux.

Il faut également planifier le raclage au tractopelle de la route de Bolozon où de nombreuses pierres sont tombées

Commission « Travaux, Bâtiment, Patrimoine » : vice-président : Roland GINDRE

Les portes de la salle polyvalente ont été changées.

Commission « Eau, Assainissement » : vice-président : Christian FLEURAT :

L'entreprise SUEZ a repéré et réparé 2 fuites d'eau à Heyriat

Une 3<sup>ème</sup> fuite est en cours de recherche.

Une réunion sera programmée vendredi 5 février 2021, afin de faire le point sur les travaux.

Commission « Matériel communal » : vice-président : Xavier CHAPON :

- les béquilles du tractopelle ont été réparées

- les freins arrière de la Berlingo sont à changer

- un triangle de signalisation a été installé sur le toit du tracteur

Commission « Site Internet, Communication, Environnement » vice-présidente : Marie-José IRLES

Le prochain bulletin municipal est en cours d'élaboration ; chaque président de commission, chaque association est invité à rédiger un petit article et joindre quelques photos.

Marie-José IRLES souhaite mettre en place, sur la commune, une journée « nettoyage de la nature » au printemps.

Commission « Accessibilité, cimetière » : vice-président : Claude HARRY

RAS

## **2-2 Formation des élus**

1/ *La formation des élus est un droit.*

Les membres du conseil municipal ont droit à une formation adaptée à leurs fonctions

Les frais de formation constituent une dépense obligatoire pour la commune.

Depuis 2016, le montant prévisionnel des dépenses de formation doit être compris entre 2 et 20% du montant total des indemnités de fonction pouvant être allouées aux membres du conseil.

2/ *DIF ELUS LOCAUX*

Depuis 2016, le DIF est une cotisation obligatoire – 1% des indemnités de fonction

Tous les membres du conseil municipal ont droit à ces formations.

Les frais de formation et de déplacement sont pris en charge par la Caisse des Dépôts.

L'organisme de formation choisi doit être agréé par le ministère de l'intérieur, pour la formation des élus.

Les conseillers qui le souhaitent sont priés de faire connaître leurs besoins en formations à la secrétaire de mairie, dans les meilleurs délais.

Séance levée à 21h20.